



Vue d'une chambre-témoin : lit et table de chevet de chambre type II, bureau de chambre type IV.

Référence du document reproduit :

- 

IVR11\_20117500198NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation